

N°54 - 21-12-2010

Tiers de confiance : un pas décisif vers la consécration

Jean Arthuis, président de la commission des finances du Sénat, avec l'appui du ministre du Budget, François Baroin, a présenté un amendement au projet de loi de finances rectificative pour 2010, qui vise à reconnaître aux professionnels de l'expertise comptable un statut de tiers de confiance. [Lire la suite](#)

Actualités



Experts comptables sans frontières : la passion du coeur

[L'association fait appel aux bonnes volontés et à la générosité de la profession.](#)



Fraude au RSI

[Découvrez la lettre adressée à Gérard Quevillon, président de la caisse nationale du RSI](#)



Nominations du collège et du comité consultatif de l'ANC

[Téléchargez l'arrêté du 14 décembre 2010 portant nomination des membres du collège et du comité consultatif de l'ANC](#)



Rejoignez et soutenez l'Association femmes diplômées d'expertise comptable administrateurs

[Téléchargez la lettre adressée à l'ensemble des consoeurs
Inscrivez-vous !](#)

Evénements

Les rendez-vous de l'Académie

L'Académie vous propose de participer aux deux prochains évènements qu'elle organise respectivement en partenariat avec la Fédération Nationale des Cadres Dirigeants (FNCD) et Robert Half International : les 4^e assises de la FNCD qui se tiendront le **17 janvier 2011** autour de deux tables rondes « Vers un capitalisme idéal ? » et « Quel rôle pour les dirigeants salariés ? ». Et le **27 janvier 2011**, pour une conférence sur le thème « Débat sur la filière comptable ». [Pour en savoir plus et vous inscrire](#)

Produits & Services

Kit dossiers de travail



Retrouvez sur un même support les dossiers de travail de la mission de présentation, de la mission d'aide à l'établissement des comptes annuels. Ils sont indispensables pour sécuriser votre mission et vous assurer du respect des normes professionnelles.

[Tous savoir sur le kit dossiers de travail](#)

Associations et fondations



Depuis dix ans, la comptabilité des associations et fondations a été bouleversée par une série de règlements encadrant un champ économique de ces structures qui bénéficiait jusqu'alors d'une très grande liberté.

[Cette étude vous permettra une application concrète des nouvelles règles, correspondant à la technicité des missions rencontrées.](#)

Annexes des comptes annuels



Véritable guide pratique, spécialement conçu pour les collaborateurs de cabinets, ce pocket présente toutes les informations à faire figurer dans l'annexe des comptes annuels des entreprises individuelles, des sociétés et des associations.

[Outil indispensable à toujours avoir avec soi !](#)

Préparation de l'annexe : suivi des options & rapport de gestion



Outil numérique d'aide à la rédaction des annexes et rapports de gestion de vos clients en fonction des caractéristiques de chacun. Conçu pour vous permettre de rédiger, de choisir et de suivre les options comptables, de contrôler les annexes et/ou le rapport établis par vos clients, de bénéficier de modèles, de les créer et de les personnaliser. Mais aussi d'importer les balances et de récupérer les données N-1 !

[Gagnez du temps simplement avec cet outil fonctionnel](#)

accompagnons !

[Visionnez les témoignages de vos confrères utilisant jedecclare.com pour télé-transmettre leurs DADS-U](#)



Lettre trimestrielle n° 19 - Décembre 2010

Un nouveau numéro de la lettre trimestrielle d'information commune aux sites FocusPCG et FocusIFRS vient de paraître. Elle présente la refonte du traitement des contrats de location en IFRS telle que prévue par l'exposé-sondage. Elle expose également les derniers avis émis par la commission des Etudes Comptables de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, l'état d'avancement des groupes de travail de l'Autorité des normes comptables, les principaux documents récemment publiés et les événements majeurs des prochains mois. [Téléchargez la lettre](#)



Travail dissimulé et particulier : documents à demander au cocontractant

Dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, le législateur impose certaines obligations envers le cocontractant (notamment en matière de remise de documents), les particuliers étant également visés par ces mesures. La Cour de cassation vient de sanctionner lourdement un particulier n'ayant rempli ses obligations. [En savoir plus](#)



**Découvrez les offres
des partenaires de l'Ordre
des Experts-Comptables**

Focus sur la cité de la profession comptable